



Wallonie

Commune de Manhay

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Les demandeurs sont **Mr et Mme SCHLECHTER-GROEVEN** domiciliés à 6960 MANHAY, Chemin de Bétaumont, Lamormenil n° 6

Le terrain concerné est situé à 6960 MANHAY, Chemin de Bétaumont, Lamormenil n° 6 et cadastré Division II, Section A, n° 922 D.

Le projet consiste en **la régularisation pour la reconstruction et l'agrandissement d'un garage** et présente les caractéristiques suivantes :

- Ecart aux prescriptions du lotissement « VANDEREYDEN » au point de vue de :
 - Implantation : construction en dehors de l'emprise de construction ;
 - Gabarit : angle de pente de toiture non compris entre 25 et 40° ;
 - Matériaux : bardage en bois ;
 - Zone de cours et jardins : construction pour partie dans la zone de cours et jardins ;
 - Ecoulement des eaux superficielles : les eaux de toiture du garage s'écoulent par ruissellement vers le talus arboré en fond de parcelle et vers le caniveau ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 – 6960 MANHAY

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme SCHWINDT Louise - 086/45.03.18 dont le bureau se trouve à : Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 01.11.2023 au 15.11.2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale, Voie de la Libération n°4, 6960 MANHAY
- par courrier électronique : louise.schwindt@manhay.org